mont de marsan agglo

AU FIL DES MOTS
Réseau des médiathèques





BENQUET

245 avenue Alsace | 05 58 71 17 47
Lundi : 16h30-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 10h-12h

BOUGUE

52 rue du docteur Laffite | 05 58 52 92 13
Mardi, mercredi et vendredi : 14h30-18h30
Samedi : 9h-12h

CAMPAGNE

Place du 8 mai | 05 58 06 81 03
Lundi : 10h30-11h30
Mardi : 14h-18h20
Mercredi : 10h-12h / 15h-19h
Jeudi : 16h30-18h45
Samedi : 10h-12h

GAILLÈRES

90 route de Villeneuve | 05 58 93 90 84
Mardi : 15h-17h
Mercredi : 14h30-19h
Vendredi : 14h30-18h
Samedi : 14h-17h30

GELOUX

4 place de la mairie | 05 58 52 03 38
Mercredi : 16h-18h

MONT DE MARSAN

Place du 6e R.P.I.Ma | 05 58 46 09 43
Mardi, jeudi et vendredi : 12h-18h
Mercredi : 10h-18h
Samedi : 10h-17h

POUYDESSEAUX

90 avenue de l'église | 05 58 05 76 01
Lundi : 15h-17h
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h

SAINT-MARTIN-D'ONEY

Bourg | 05 58 52 02 32
Mardi : 9h30-11h30 / 14h20-16h20
Mercredi : 10h-12h
Samedi : 10h30-11h45

SAINT-PERDON

65 rue des écoles | 05 58 06 00 98
Mercredi : 8h40-11h40 / 16h30-18h
Vendredi : 16h30-18h
Samedi : 10h-12h

Durant les vacances scolaires, les horaires d'ouverture sont susceptibles d'être modifiés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La carte de lecteur est gratuite et vous permet d'emprunter tout type de document pour une durée de trois semaines, dans toutes les médiathèques de l'agglomération !

Renseignez-vous auprès de votre médiathèque pour connaître les modalités de prêt. Les documents doivent être rendus dans la médiathèque dans laquelle ils ont été empruntés

Pour vous inscrire, il peut vous être demandé : une pièce d'identité en cours de validité ou un livret de famille, un justificatif de domicile récent, une autorisation parentale pour les moins de 18 ans.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

9 médiathèques

1 catalogue commun en ligne

1 carte unique, gratuite et utilisable dans tout le réseau

Plus de 191 000 documents (livres, revues, CD, DVD, livres audio…)

Plus d'infos : montdemarsan.fr

mont de marsan agglo